

L'ESPACE PUBLIC URBAIN A BECHAR: LES LIMITES REELLES DES RUES.

Soraya KADRI*, Malika KACEMI**

*) Docteur, Département d'Architecture, Faculté de Technologie, Université Tahri Mohamed Bechar, Algérie.

***) Professeur, Département d'Architecture, Faculté de Technologie, Université Tahri Mohamed Bechar, Algérie.

RESUME

Les limites indissociables du système formel qu'elles enveloppent, sont destinées à restreindre la profondeur et l'infini. Dans les oasis sahariennes, le système formel est parfaitement unitaire et homogène. Il définit une relation harmonieuse avec l'environnement naturel qui le limite.

La frontière faite par le rempart de l'espace habité est l'une des bases primordiales pour fixer des limites de l'extérieur. Les limites des rues, qui divisent les entités habitables, s'avèrent être les structures de raccordement; puisqu'à la fois elles arrêtent, et laissent passer, selon le code sociétal.

Ainsi, le paradoxe de la limite des rues, malgré son rôle comme barrière par le jeu de la lumière et l'obscurité, par l'étroitesse de sa dimension, par la sinuosité de son agencement... la limite reste transitoire.

Dans la culture oasienne, la perception de la rue comme une frontière entre l'intérieur et l'extérieur, garantissant l'intimité de l'espace habité (seuil à ne pas dépasser), s'estompe dans la ville européanisée ouverte à tous. Et ce, en réponse à un urbanisme importé d'ailleurs où la construction d'interminables limites telles que les clôtures de résidences dont l'objectif simpliste est de séparer les espaces.

Actuellement, ces limites suivent rarement un tracé linéaire pour permettre de discerner deux étendues. Elles alternent, corrompent et, s'emmêlent, donnant naissance à des formes symboliques. D'où la difficulté à construire, de manière lisible les espaces de rues.

Cette étude descriptive et explicative des problématiques des limites des rues à Bechar passe par une lecture historique agrémentée par une approche diachronique ainsi qu'une enquête sociologique.

Mots clés : *Limites, Rues, Bechar, Oasis, Transgression.*

ABSTRACT :

The limits of the formal system that they envelop are intended to restrict the depth and the infinite. In the Saharan oases, the formal system is perfectly unitary and homogeneous. It defines a harmonious relationship with the natural environment that limits it.

The boundary made by the rampart of the inhabited space is one of the primordial bases for setting limits from the outside. The boundaries of the streets, which divide the inhabitable entities, turn out to be the connecting structures; since they both stop, and let pass, according to the societal code.

Thus, the paradox of the street boundary, despite its role as a barrier by the play of light and darkness, by the narrowness of its dimension, by the sinuosity of its arrangement ... the boundary remains transient.

In the oasis culture, the perception of the street as a border between inside and outside, guaranteeing the intimacy of the inhabited space (threshold not to be exceeded), fades in the Europeanized city open to all. And this is in response to an urbanism imported from elsewhere where the construction of endless limits such as residential fences whose simplistic objective is to separate spaces.

Nowadays, these boundaries rarely follow a linear path to discern two expanses. They alternate, corrupt, and become entangled, giving rise to symbolic forms. Hence the difficulty in constructing street spaces in a legible manner.

This descriptive and explanatory study of the problems of the limits of the streets in Bechar passes by a historical reading decorated by a diachronic approach as well as a sociological investigation.

Key words: *Boundaries, Streets, Bechar, Oasis, Transgression.*

INTRODUCTION

Se définissant par ses espaces bâtis et non bâtis (dont principalement les rues), la ville équilibrait autrefois entre ses pleins et ses vides. La configuration formelle, et les interrelations que ces derniers tissent entre eux, allouent un caractère typique à chaque ville. Or, à chaque époque pendant le cours de son évolution, la ville mute de conformation, déjouant l'agencement judicieux, accommodée entre le bâti et le non bâti. Les pratiques, les relations sociales que l'espace public conférait, ont-elles aussi changé les limites entre public/privé, extérieur/intérieur.

La question de limite est assez vaste, puisqu'il peut s'agir de limite spatiale¹, temporelle², ou sociale, voire émotionnelle. Laquelle, semble prendre une considération tout aussi importante que les frontières physiques et topographiques.

Or, tous s'accordent que la limite implique un dedans et un dehors, pourtant, elle ne cesse d'être réinventée et reformulée, voire renvoyer à d'autres confins en philosophie : toute porte suscite une raison (le connaissable et l'inconnaissable, le fini et l'infini, l'ordre et le chaos, la mesure et l'incommensurable, la continuité et la discontinuité). Les situations de limites sont des situations critiques indissociables de transformations, de transgressions (Foucault).

Théoriquement ouverts à tous, la réalité de ces espaces est aujourd'hui plus complexe. Les villes contemporaines sont nettement marquées par une tendance de fermeture, d'exclusion. La mise en place de dispositifs permettant de contrôler ou de limiter l'accès à certains lieux reflète cette tendance. L'exemple des « gated communities », communautés encloses ou villes fermées.

L'interrogation sur les limites et les discontinuités est fondamentale pour comprendre justement l'organisation de l'espace et, la dynamique de ladite différenciation des lieux bâtis et non bâtis.

PROBLEMATIQUE DES LIMITES DANS L'OASIS

La manière de tracer des limites nettes, l'art d'opérer et de déjouer les passages, rend compte du mode d'expression culturel que reflète l'architecture des oasis sahariennes. Or, les lignes de démarcation des rues que nous avons héritées, suivent rarement des tracés linéaux pour permettre de discerner deux étendues. A première vue, les rues s'altèrent, se corrompent, s'enchevêtrent, donnant naissance à des métaphores. D'où la difficulté de construire, de manière plus ou moins nette les espaces rues donc de les définir.

¹Il s'agit de limites matérielles, comme les murs de parois, les clôtures, mais aussi des limites géographiques, administratives et politiques, et même des lignes de partage socioculturelles, des frontières et des seuils qui sont visibles à l'œil nu.

²Mettent en exergue les évolutions, les continuités et ruptures des limites à travers le temps.

Les espaces publics du centre-ville de Bechar par exemple, sont en passe, du fait d'être principalement voués à la circulation et au stationnement ; leur vertu cardinale traditionnelle, en tant qu'espace support de la vie collective et du lien social (Biara, 2013), en tant qu'espace intégré nettement défini, avec des limites claires et précises, s'estompe.

Si les limites sont aptes à restreindre la profondeur, l'infini, l'ambiguïté, d'un espace urbain, c'est à se demander dans quelles mesures la limite en ce qu'elle constitue comme diversité et variation du système formel inhérent à l'urbain influence-t-elle la perception de l'espace urbain : un système pourtant ouvert.

Quels rôles peuvent jouer les limites de la structure spatiale dans la relation de l'homme à l'espace urbain ?

Ce travail veut saisir la dynamique de l'espace public urbain : typiquement de la rue à travers la superposition des tracés du passé à celui du présent.

Les approches qui nous permettront de faire ressortir les caractéristiques et les particularités des espaces publics qui structurent la ville sont :

- L'évolution historique,
- La morphologie générale.

ACCEPTION DES « LIMITES » DANS L'ESPACE AU SAHARA

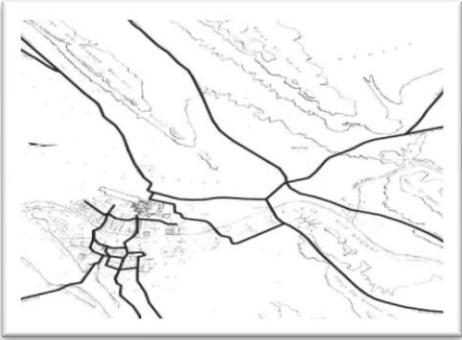
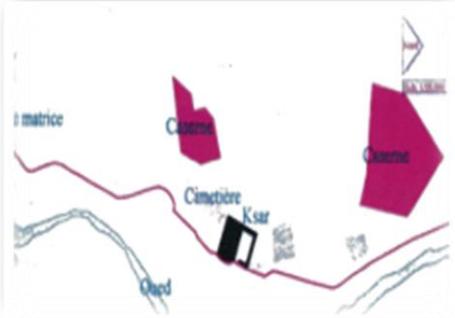
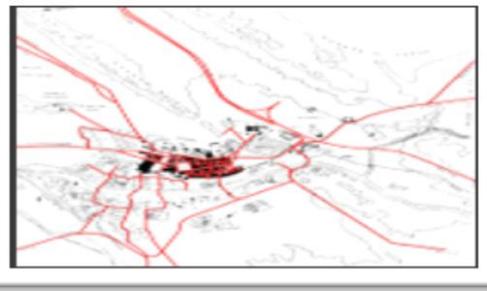
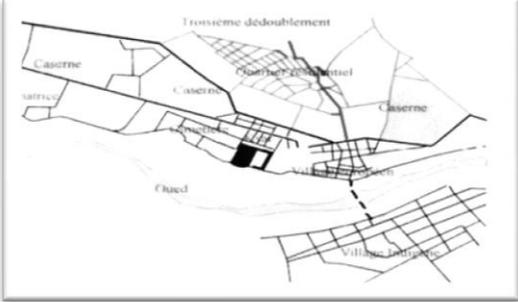
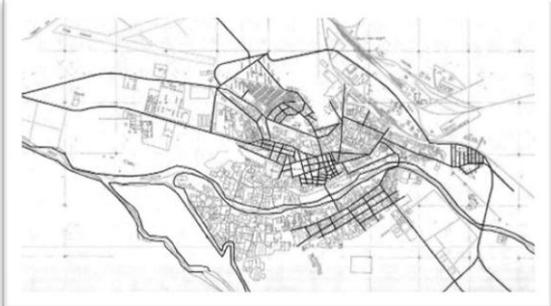
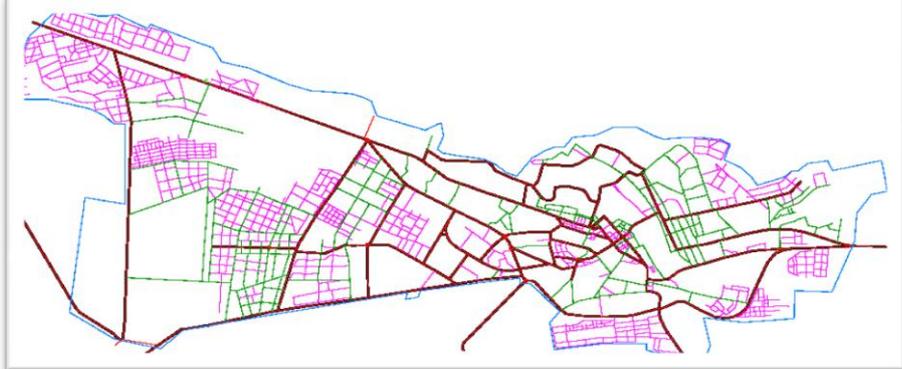
Toute communauté qui s'installe sur une terre, éprouve le besoin de circonscrire et démarquer son territoire au truchement de limites. Cette ligne fictive assume concomitamment une « borne » pour délimiter les pouvoirs administratifs, et un « contact » pour conférer l'échange et le passage.

Alors qu'au Moyen Âge cette ligne, ne bornait pas encore, elle changeait de rôle et d'acception selon les puissances : ligne de partage de redevance royale, de l'affirmation culturelle homogénéisant une communauté. Ce sont en somme les guerres qui définissaient jusque-là son implication dans la continuité ou de l'interruption des liens ou de subordination des états.

Au contraire, l'espace au Sahara se ponctue d'établissements dont Bechar, noyaux oasiens qui n'ont pas de frontières entre eux. L'histoire urbaine de Bechar s'amorce avec son Ksar. Avec le temps, les extensions se font en rupture avec l'existant. Donc saisir la ville à partir de cette nouvelle croissance, nous octroiera d'en construire une image globale, plus réfléchie et moins lacunaire que celle que nous donne l'appréhension directe du paysage cultivée aujourd'hui. Cette image globale qui associe la connaissance des plans et celle du terrain met en relation les lignes de forces du territoire géographique et les grands tracés qui organisent l'agglomération de Bechar.

L'ESPACE URBAIN (BECHARIEN) AVEC LE TEMPS :

Soumise à l'épreuve du temps, la ville de Bechar est passée comme la majorité des villes moyennes du sud algérien, par moult moments de croissance qui ont influencé sa physionomie, et bouleversé l'urbanisation de la ville. A travers un ordre chronologique l'on dépeindra six étapes de formation et d'évolution du tissu urbain intrinsèque à la ville de Bechar :

	
<p>Figure 1. Plan de la ville de Béchar avant 1903. Source. URBAT, Bechar, 1999.</p>	<p>Figure 2. L'intervention coloniale en 1903. Source. URBAT, Bechar, 1999.</p>
	
<p>Figure 3. L'intervention coloniale, entre : 1903-1917. Source. URBAT, Bechar, 1999.</p>	<p>Figure 4. Evolution de la ville de BECHAR : 1917-1940. Source. URBAT, Bechar, 1999.</p>
	
<p>Figure 5. Plan de la ville de Béchar 1940-1958 Source. URBAT, Bechar, 2003.</p>	<p>Figure 6. Plan de la ville de Béchar 1958-1988 Source. URBAT, Bechar, 1999.</p>
	
<p>Figure 7. L'Etat actuel de la ville de Bechar. Source. URBAT, Bechar, 2010.</p>	

Le vieux ksar était lié aux réseaux ksourien par une voie unique, s'agissant d'une piste caravanière qui menait les commerçants vers le ksar jusqu'à « rahbat Djamel », Elle constituait l'une des grandes voies de communications transsahariennes qui structuraient le territoire (figure1).

La première implantation française et la construction d'un chemin de fer entre 1903-1917 était le facteur principal de développement de la ville par la composition d'un certain nombre de voies régies par un ordre et des emblèmes coloniaux (figure3).

La transsaharienne et l'exploitation des mines de charbon induisaient une croissance de la ville qui suivra cette transsaharienne, c'est le tracé de cette piste qui sera, plus tard, utilisé par la Rn06. La ligne directrice de l'extension de la ville est un axe de voie structurant (figure2).

Après l'indépendance, les besoins sont immenses et les moyens d'y répondre sont insuffisants en continuant dans l'urgence. Le tissu urbain de Bechar résultant de la colonisation se caractérisait par une linéarité s'étendant de l'entrée du village jusqu'à Bidon II, sur presque 17km, composé de trois entités, l'ex. Village européen, Debdaba l'entité où résidaient les Algériens et finalement Bidon II, lieu des colons où résidaient les ouvriers, dit Bechar Djedid. L'Oued de la Saoura les séparait et des gués ponctuaient les passages piétons uniquement. Les vécus et appropriations de ces lieux étaient différents (figure5).

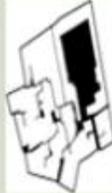
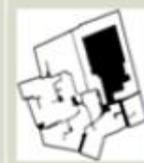
Cette configuration impliquait une relation morphologique et fonctionnelle particulière, entre ces entités et a conditionné le développement de l'ensemble. Le contexte ayant changé, l'Algérie indépendante a voulu articuler les trois entités urbaines et limiter l'isolement de Bechar Djedid et de Debdaba du centre ville de Bechar.

La période (1992-2005) a connu un développement accéléré dans la partie Sud de la ville, elle prend une configuration linéaire dans sa forme primaire, qui s'étend de Bechar Djedid à Ouakda, par la construction d'habitations nouvelles. La période après 2005 a connu un développement, avec une consommation irrationnelle des espaces rendant la gestion de la ville très complexe.

L'on conclut de cette croissance incessante de la ville, qu'il y a un rapport fort étroit qui se conjugue entre l'évolution de la ville, le tracé viaire, orienté par le système socio-économique. Seulement l'on a cultivé un système viaire très complexe et non harmonieux.

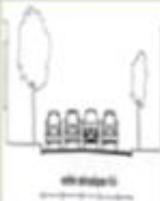
ASPECT MORPHOLOGIQUE DES RUES DANS LA DYNAMIQUE SPATIALE DE LA VILLE DE BECHAR

Tableau 1 : l'aspect morphologique des rues du ksar de la ville de Bechar.

Situation	Système viaire : Topologie : positions et liaisons	La géométrie	Le dimensionnement	Relation bâti /voirie :	Relation parcellaire / voirie :	Relation espace libre/ voirie	Synthèse
	 tissu du ksar s'organise en système arborescent	 Le ksar est dense et compact, de forme généralement irrégulière	 Les ruelles sont parfois couvertes pour former des chambres à l'étage		 système arborescent perpendiculaire à la rue parcelles agricoles	 «nouader » espace libre de dimensions montrent son importance dans l'organisation du ksar	Le Ksar de physiologie organique organise des parcelles de jardins longitudinales. Le bâti est planaire. Le système viaire est arborescent.

Source : Auteurs.

Tableau 2 : l'aspect morphologique des rues du centre-ville de Bechar.

Situation	Système viaire : Topologie : positions et liaisons	La géométrie	Le dimensionnement	Relation bâti /voirie :	Relation parcellaire / voirie :	Relation espace libre/ voirie	Synthèse
 quartier européen, depuis lequel s'amorce la croissance de la ville.	 Le système viaire en réalle hiérarchisée, laisse nettement transparaître la notion d'îlot	 la rencontre des voies se fait de manière non orthogonale	 Les voies distribuent les quartiers de manière hiérarchique jusqu'aux ruelles qui butent sur les îlots.	 Le bâti planaire sous forme d'îlots, obéit à la trame viaire maillée et à la parcelle	 La distribution au sol se concrétise via des îlots entourés de voies d'une fréquence importante.	 Il existe deux types d'espaces libres (rue et place):	la trame viaire maillée qui répond aux exigences topographiques du terrain. Les espaces libres conjuguent des rues et des places singulières.

Source : Auteurs.

Tableau 3 : l'aspect morphologique des rues du quartier populaire Debdaba à Bechar.

Situation	Système viaire : Topologie : positions et liaisons	La géométrie	Le dimensionnement	Relation bâti /voirie :	Relation parcellaire / voirie :	Relation espace libre/ voirie	Synthèse
							La logique du partage parcellaire de ces îlots se rapproche beaucoup de la logique du Ksar. Le tissu de Debdaba renferme donc des points communs avec les tissus du centre-ville et du Ksar
A l'Est de l'oued une extension donne l'impression de bidonvilles	ce tissu configure un maillage en grille hiérarchisée circonscrivant des îlots de grande dimension	Dans le tissu Debdaba, la rencontre des voies se fait par un système orthogonal	Le tissu se glorifie par une hiérarchisation des voies à l'intérieur des îlots.	Le tissu Debdaba est un tissu planaire ramifié	Le partage parcellaire des îlots intrinsèques au quartier Debdaba se rapproche beaucoup de la logique du Ksar	Les places ont des géométries tantôt orthogonales et tantôt non orthogonales. Les rues et les ruelles se dotent d'un maillage non orthogonal	

Source. Auteurs

Tableau 4 : l'aspect morphologique des rues dans les grands ensembles de Bechar.

Les Cités (S.E.L.I.S) Et <u>Barga</u>	La Cité des 622 logements	La Cité des 470 logements	Le lotissement Météo	Hai <u>mr</u> ah	
					
L'implantation du bâti des cités (S.E.L.I.S) et <u>Barga</u> matérialisé par des barres est déterminée par l'orientation nord-sud et non pas par le réseau viaire.	Des barres répétitives sont conditionnées par le viaire et le découpage en îlots. L'implantation du bâti est déterminée par le système viaire	Le découpage de l'espace en îlots de différentes formes, régulières et irrégulières caractérisées par un manque d'hierarchie des voies. Soulignons aussi l'absence de logique parcellaire	Le découpage de l'espace en îlots de différentes formes, régulières et irrégulières ne possède aucune hiérarchie des voies.	L'espace libre est continu, non hiérarchisé. n'est morphologiquement pas défini. L'absence d'alignement a donné naissance à des espaces résiduels La disposition des parcelles se fait en dent de scie d'où le décalage des parcelles / la voie	L'espace libre est répétitif linéaire ; avec des rues et ruelles structurées en maillage orthogonal

Source. Auteurs

Tableau 5 : Synthèse.

Période	tissu	Système viaire	Les relations			Systémique de gestion
			Relation bâti /voirie	Relation parcellaire / voirie	Relation espace libre/ voirie	
précoloniale	Ksar 	Le système viaire arborescent hiérarchisé. Les rues sont généralement sinueuses, irrégulières, étroites et couvertes.	C'est le bâti planaire avec une légère ramification à l'intérieure car ce sont des maisons a patios Le système viaire est ici arborescent.	Ce tissu urbain traditionnel est constitué d'îlots de formes variées allongées aux abords de l'oued, rappelant le tracé des anciennes parcelles. Les îlots très denses ont une grande emprise au sol.	L'espace singulier public se trouve dans la partie nord du ksar c'est la place "Nouader" dans une position d'isolement par rapport aux autres .	Jurisprudence modérée par la Communauté à travers le Cadi ou l'Imam
	Centre-ville 	Le système viaire en résille hiérarchisée, laisse nettement transparaitre la notion d'îlot : un vocabulaire nouveau dans la ville au Sahara	bâti du type planaire sous forme d'îlots, obéit à la trame viaire maillée	La distribution au sol se concrétise via des îlots entourés de voies d'une fréquence importante. Les parcelles alignées sont directement accolées aux rues.	Espace libre singulier (Place à Géométrie orthogonale). Espace libre répétitif linéaire (Rues et ruelles structurées en maillage non orthogonal).	-Gestion militaire -Plan d'alignement et des réserves. -Plan d'aménagement de modernisation et d'extension
Coloniale	Debdaba 	ce tissu configure un maillage en résille hiérarchisée circonscrivant des îlots de grande dimension	Bâti planaire ramifié sous forme des îlots urbains de grande dimension. Bâti obéit à la parcelle et à la trame viaire.	Directions hiérarchisées obéissant au viaire. Orientée vers la pente avec une limite urbaine, la voie.	Les places ont des géométries tantôt orthogonales et tantôt non orthogonales. Les rues et les ruelles se dotent d'un maillage non orthogonal	-Gestion civile. -Plan aménagement de modernisation et d'extension.
	Cités (S.E.L.I.S) et Barga 	organisées à partir de l'orientation Nord-Sud ; le système viaire des cités est en boucle, ce qui s'oppose à la logique ancestrale.	Bâti ponctuel obéit à l'orientation nord-sud, Bâti désobéit au viaire	, n'existe nulle logique parcellaire	Espace libre continu, non défini Reste sans revêtement et non aménagement ; L'absence de trace viaire à l'intérieur,	-Gestion civile. -Plan d'Urbanisme directeur -Plan aménagement de modernisation et d'extension.
	Cité 622 logements	Système en résille non hiérarchisé	Bâti ponctuel obéit au viaire, Bâti désobéit à l'orientation nord-sud	Inexistant	Espace libre continu, non défini	-Gestion civile. -Plan d'Urbanisme directeur -Dispositif (Z.H.U.N)
	La Cité des 470 logements.	Système en boucle non hiérarchisé.	Bâti ponctuel obéit au viaire, Bâti désobéit à l'orientation nord-sud	Inexistant	Espace libre continu, non défini	Gestion civile. -Plan d'Urbanisme directeur -Dispositif (Z.H.U.N)
	Le lotissement Météo	Système en résille hiérarchisé	Un bâti du type linéaire ramifié sous forme d'îlots, obéit à la trame viaire maillée et à la parcelle	Parcellaire obéissant à la voie à retournement brusque.	Espace libre répétitif linéaire. Rues et ruelles structurées en maillage orthogonal.	- Gestion civile. -Permis de Lotir.
	Le lotissement HAI MRAH	Système en résille non hiérarchisé	Un bâti du type linéaire ramifié sous forme d'îlots, désobéit à la trame viaire. La direction du parcellaire ne suit pas la voie	Parcellaire obéissant à la voie à retournement brusque.	continu, non hiérarchisé. Cet espace n'est morphologiquement pas défini. L'absence d'alignement a donné naissance à des espaces résiduels .	- Gestion civile. -Permis de Lotir.

Source auteurs.

La production spatiale chronologique de la ville de Bechar a donné naissance à un patchwork de fragments de tissus aussi différents les uns des autres. Cette mosaïque de tissus urbains s'est édifiée par apports successifs, mais sans pour autant estomper l'espace urbain précédent; les formes, pour le moins persistent. Ces traces transparaissent à travers les rues, les places, les parcelles, et leurs limites et certains bâtiments qui perpétuent le paysage urbain.

LES LIMITES DES RUES A TRAVERS LE TEMPS DANS L'ESPACE BECHARIEN

Selon Choay et Merlin, la rue est une « voie bordée de maisons ou de murailles dans une ville ou un village.

La manière de tracer des limites nettes, l'art d'opérer et de déjouer les passages, rend compte du mode d'expression culturel que reflète l'architecture des oasis sahariennes : porteuse des signes identitaires et des savoir-faire traditionnels, dont les fameuses frontières de l'espace public. « *Si l'oasien vivait une vie rationnelle dans la mesure où il comprenait les composants: son agriculture, ses outils, son vêtement...* »³ il n'en est plus de même aujourd'hui. De l'oasis à la ville, dans cet espace urbanisé, l'ampleur du décalage entre l'image qu'offre l'organisation spatiale d'antan (qui reflète l'image réelle du quotidien de ceux que nous appelons les sahariens), et le théâtre de la croissance actuelle (laquelle importe le plus souvent ses modèles du nord du pays, ou des pays de l'occident, loin de s'accommoder avec le contexte saharien) est assez décelable. Ces dynamiques spatiales témoignent alors de transmutations pertinentes qui s'opèrent sur les foyers de peuplement au Sahara, mais aussi sur les espaces publics dont les rues, tant sur le plan formel que sur les pratiques intrinsèques.

Conséquemment, il est aujourd'hui nécessaire de s'interroger sur les lignes de démarcation des rues que nous avons héritées. Aussitôt, ces frontières et limites suivent rarement des tracés linéaires pour permettre de discerner deux étendues. A première vue, elles s'altèrent, se corrompent, s'enchevêtrent, donnant naissance à des métaphores. D'où la difficulté de construire, de manière plus ou moins nette les espaces rues donc de les définir.

Les rues : des limites, filtrantes

La profondeur sombre et sinueuse est une valeur particulièrement nécessaire dans la conception des rues pour organiser des ruptures visuelles à partir de l'extérieur du tissu et contrecarrer tout accès d'étrangéité à ce micro espace ksourien. La limite est ici marquée par la couleur sombre contrairement à l'œuvre contemporaine de Sou Fujimoto où la limite se crée par la lumière.

³ J. Bisson et M. Jarir, (1986), Ksour du Gourara et du Tafilelt. De l'ouverture de la société oasienne à la fermeture de la maison, Annuaire de l'Afrique du Nord, tome XXV, Aix-en-Provence.



Figure 8. Limites filtrantes par l'obscurité.
Ksar de Kenadsa. Source Auteurs.

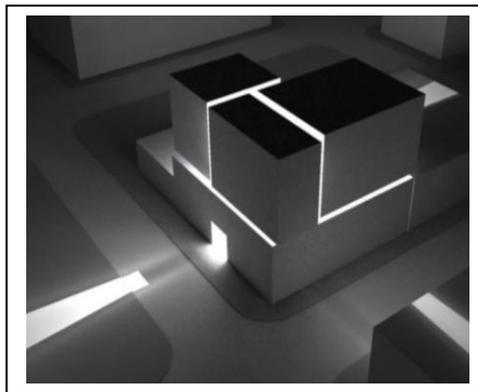


Figure 9. Limites filtrantes par la lumière
Œuvre de Sou Fujimoto. Source
<https://alias.design/fr/focus/les-limites-de-l-habiter-sou-fujimoto>

Ce traitement de limite entre dedans et dehors façonne un filtre. Il s'agit en cela d'une capacité à établir des limites tout en favorisant des passages.

Les rues des limites garantes de l'intimité

Les parois des rues indiquent en premier lieu les frontières d'un espace privatif. Signalent le changement de statut de l'espace public à celui privé. Derrière ces murs aveugles, se dissimulent les vies de familles mitoyennes. Robert Frost (1874-1963) dans « La réparation du mur » nous informe que « *Les bons murs font les bons voisins* ».

Comme lieu de transit, ces limites séparatrices permettent la communication entre habitants, notamment dans les haltes (places) voir figure 8. « *Les frontières confortent les relations sociales.* »⁴

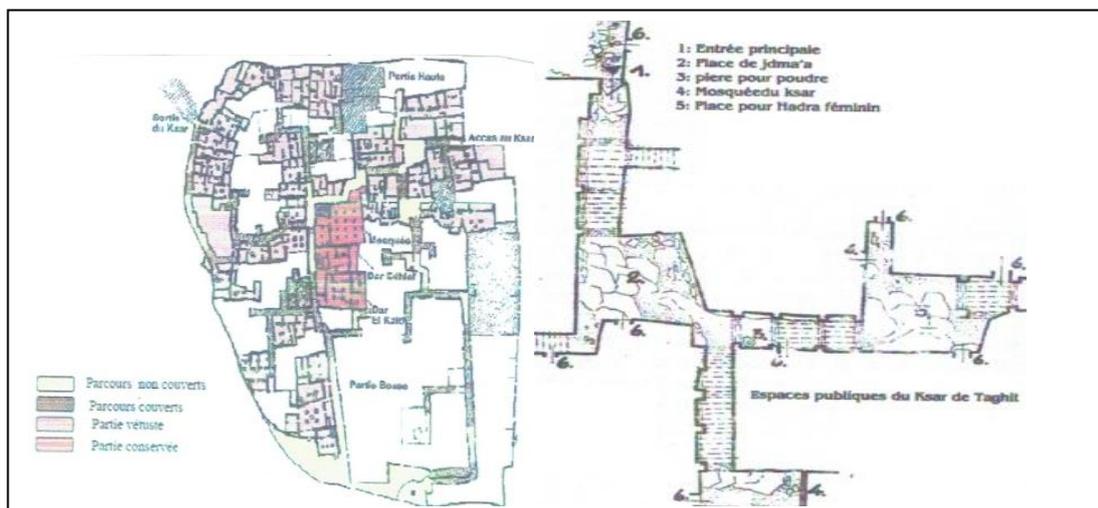


Figure 10. Les limites préservent l'intimité des maisons mais permettent la communication entre habitants ;
Source service de la DUC Taghit.

⁴ J. B. Jackson « Synthèse, représentation d'une frontière »

L'entrée en chicane (skifa) pour la maison (Benslimane, N. & al, 2020), ainsi que la porte d'entrée de la cité, sont plutôt des moments intermédiaires (seuils). Kahn dans *Hermès passe, ou les ambiguïtés de la communication* commente ainsi: « Aux carrefours, aux portes des villes et des maisons, aux serrures, il occupe la limite des lieux, la frontière des domaines, et prend place là où l'on rencontre le changement : strophaios, il fait pivoter non seulement la porte sur ses gonds, mais aussi l'homme sur cette ligne de partage, l'aidant à basculer du dedans au dehors. »⁵.

Les rues : limites par continuité :

De par leurs hauteurs constantes, leurs matériaux locaux uniformes puisés de la nature ; et leur couleur unique et harmonieuse, les parois qui limitent les rues concourent à l'homogénéité de l'ensemble. Même la couleur de la terre qui revêt le sol contribue à l'unité de l'ensemble (ce qui constitue une limite par l'unification de la couleur. C'est ce qui assure la continuité au long des rues hiérarchisées malgré les dédales répétitives et, permet de préserver en conséquence le sentiment de sécurité des habitants. Voir figure 11.

Le design de l'espace habité au Sahara, naturellement conçu par les habitants eux-mêmes et quasiment perdu dans la ville d'aujourd'hui Voir figure12, et lisiblement recherché dans l'architecture contemporaine.



Figure 11. Limite par continuité dans une œuvre contemporaine. Source www.amazingarchitecture.com



Figure 12. Limites hétérogènes par la hauteur, les couleurs, l'alignement par rapport à la rue centre ville de Bechar source Biara (2014)

DISCUSSION :

Il a fallu des siècles pour que la situation urbaine change radicalement. Dans cette mutation la rue contemporaine se définit par : la circulation automobile, l'alignement l'élargissement, l'éclairage, l'usage diurne et nocturne, dénomination.

Les nouvelles obligations, les efforts successifs pour moderniser la rue à Bechar et son usage engendrent une multiplication des traités règlements, permet la définition systématique de la rue. Désormais la rue est qualifiée de « rue, de l'encombrement et de l'inaccessibilité ».

La rue est aujourd'hui un lieu d'exposition, d'étalage, d'accumulation de denrées et d'objets offerts aux chalands. Les boutiques ne sont pas dans les immeubles, mais sur la rue, sur des tréteaux, sur des tables devant les portes de magasins qui sont devenus pratiquement des

⁵ Katz, D., & Kahn, R. L. (1978) *The social psychology of organizations*, Wiley, New York.

dépôts dans lesquels le client ne pénètre pas. La rue est alors l'endroit où se font les achats quotidiens, de nourriture comme de vêtements. C'est cette pratique qui rend la rue inaccessible, qui multiplie les embouteillages et les encombrements qui sont le quotidien de la vie urbaine, et d'un spectacle malaisé qu'est la rue urbaine. De cette façon les rues tendent à favoriser des phénomènes de rejet et d'exclusion sociale. « *Avant les rues étaient plus calmes, l'on croisait souvent les voisins et discutaient du quotidien, aujourd'hui cet entassement de passagers, d'immeubles et d'activités fait que l'on traverse les rues dans l'anonymat* ». Une des réponses à ce désordre est la création d'espaces spécialisés, qui ne sont plus des rues, mais des places aménagées pour l'étalage et la vente des marchandises.

Les rues piétonnes pourraient être un moyen d'encourager la dynamique de la ville et de la sociabilité, avec les commerces le matin et les cafés le soir. Même les marchands ambulants y trouveront un espace viable d'activité. Sauf que pour qu'il y ait une visibilité dans la circulation, on n'est pas contre les boutiques de rues mais il faut que chacun respecte les limites de sa parcelle pour faire sa boutique. Les boutiques ne doivent pas être installées sur les trottoirs qui obstruent les rues et empêchent du même coup la circulation. Les boutiques ne doivent pas aller au-delà des limites des parcelles d'habitation, qui du reste sont des lieux qui ne sont pas destinés au commerce.

L'utilisation anarchique de l'espace public est une gangrène qu'il faut extirper pour permettre une urbanisation durable de nos villes.

La rue marchande se caractérise d'abord par sa continuité : tous les rez-de-chaussée, sur toute la longueur de la rue, sont occupés par des locaux commerciaux, des cafés selon le quartier, selon des habitudes et des comportements. Malgré la diversification, la création des grandes surfaces commerciales, qui ont abandonné les centres-villes et les rues (au profit des parkings), la rue ne cesse pas d'être le lieu privilégié du commerce.

Les parois qui la bordent devraient alors constituer de vitrines qui attirent les gens, qui rompent la monotonie de la longueur interminable des rues.

C'est aussi celui de toutes sortes de sociabilités qui sont directement liées à la circulation dans la ville. Mais la rue est un peu plus que cette promiscuité de hasard.

CONCLUSION :

Depuis l'aube des temps, le tracé des voies dans la ville apparaît comme élément essentiel des cultures urbaines, y présente des aspects distincts et y joue différents rôles. Dans le monde occidental, son évolution morphologique est fonctionnelle s'avère proportionnelle à celle des sociétés et des techniques. Les étapes de son histoire coïncident avec celle de l'histoire des villes et de l'urbanisation.

Nonobstant, la ville de Bechar a connu un développement très accéléré, pour répondre à l'urgence et à la demande de logement, cette situation a provoqué la réalisation d'un nombre très élevé de constructions. La volonté de satisfaire les importants besoins et la forte demande apparue en matière d'habitat, au début de la décennie 1980 et un régime foncier administré, ont eu pour résultat, des extensions urbaines démesurées. La ville apparaît donc comme un organisme vivant de plus en plus complexe dans son contenu, dans les différenciations de son tissu, constitué de parties plus ou moins contrastées mais reliées entre elles par des mouvements de circulation de plus en plus denses et rapides au fur et à mesure des développements techniques. Être vivant, elle se transforme sans cesse avec toujours une grande solidarité de ses différentes parties.

Le développement rapide du tissu urbain de la ville de Bechar au cours d'une période assez brève a en somme produit des formes urbaines dont l'évolution pose problème de cohérence

urbaine et de gestion de l'espace public. En effet, l'extension démesurée et incontrôlée de la ville de Béchar, a fait éclater la ville et engendré une composition incohérente de rues et des voies, qui a engendré à son tour une architecture, délocalisée du point de vue de son rapport avec la voie et de ses références historiques.

La ville a donc connu une évolution urbaine rapide, de là sont apparues des anomalies au niveau de la structure viaire caractérisées notamment par: L'interruption de voies et leurs discontinuités, les voies ambiguës dont le tracé est inexistant ou mal défini, l'absence d'alignement et le non respect de la direction de la voie, l'aménagement de la voie est presque absent, le manque de traitement paysager et la hiérarchie viaire est quasiment absente. Rendant cette structure inefficace pour mettre en relation les différents quartiers de la ville et être le support d'activités.

REFERENCES

- Allain, R. (2004) *La morphologie urbaine, Géographie, aménagement et architecture de la ville*, éd Armand Colin, Paris.
- Arbaret-Schulz, C. (2002) *Les villes européennes, attracteurs étranges de formes frontalières nouvelles*, in Reitel B., Zander P., Piermay J.-L., Renard J.-P., 2002, *Villes et frontières*, Paris, Anthropos, coll. Villes, pp. 213-229.
- Arbaret-Schulz, C. et al, (2004) *Histoires de frontières et de villes frontières*, *Revue Mosella*.
- Arnauné, A-M. et Canizares, L. (2003) *La rue : formes et usages, cafés géographiques*, université de Toulouse.
- ASCHER, F. (2001) *Les nouveaux principes de l'urbanisme. La fin des villes n'est pas à l'ordre du jour*. Editions de l'Aube/DATAR, La Tour d'Aigues.
- Auzelle, R. Gohier, J. Vetter, P. (1964) *323 Citations sur l'urbanisme*, Vincent et Fréal Paris.
- Benslimane, N. Biara, R.W. Bougdah, H. (2020) Traditional Versus Contemporary Dwellings in a Desert Environment: The Case of Bechar, Algeria, *Journal of Environmental Research, Engineering and Management*, Vol. 76 No. 4, pp. 118–130, DOI 10.5755/j01.arem.76.4.21595
- Biara, R W. (2014) *Dynamique historique de la place publique cas des places se rapportant à l'aspect culturel saharien régentées via la rue des palmeraies*. Thèses de doctoral, Université mohamed khider, Biskra, Algérie.
- Biara, R W. (2013) La dynamique d'un spécimen de place publique dans la ville saharienne, *Courrier du savoir*, Université de Biskra, N° 15, pp. 65-71.
- Bisson, J. et Jarir, M. (1986) Ksour du Gourara et du Tafilelt. *De l'ouverture de la société oasienne à la fermeture de la maison*, Annuaire de l'Afrique du Nord, tome XXV, Aix-en-Provence.
- Choay, F. (1965) *L'urbanisme, utopies et réalités*, Ed du Seuil. Coll. Essais, Paris.
- Choay, F. (2006) *Pour une anthropologie de l'espace*, Seuil, Paris.
- Choay, F. et Merlin, P. (2010) *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement* (Français) Broché.
- Edde-Terrasse, A-M. (1985) *L'espace public à Alep, de la fin du XIIe siècle au milieu du XIIIe siècle*. In: Fortifications, portes de villes, places publiques dans le monde méditerranéen. Ed. Jacques Heers, Université de Paris, Sorbonne.
- Katz, D., & Kahn, R. L. (1978) *The social psychology of organizations*, Wiley, New York.
- Levy-Leboyer, C. (1980) *Psychologie et environnement*. P.U.F, Coll. Le Psychologue, n° 79, Paris.
- Lynch, K. (1976) *L'image de la cité*, éd Bordas, Paris.
- Lynch, K. (1982) *Voir et Planifier. L'aménagement qualitatif de l'espace*, Dunod, Coll. Aspects de l'urbanisme, Paris.
- Mac Guckin De Slane. (1911, 1912), *Description de l'Afrique septentrionale*, par El Bekri, traduction de El Bekri Abou Obeid, Kitab al-massalikw'al-mamalik, 2eme édition, Alger.
- Ministère de l'équipement des logements et transports, (1993). La mixité urbaine dans les documents d'urbanisme.
- URBAT entreprise publique économique unité de Bechar, PDAU : plan d'aménagement et d'urbanisme de Bechar 1994. Page 02.